

Temps de descente estimé  
**3h00**

Distance  
**14 km**

**D**  
Départ

**A**  
Arrivée

Respectez le balisage  
Follow the signs

↑ Sens du courant  
Direction of current ↑



Des parcours nautiques  
au cœur du Parc...

#### LÉGENDE

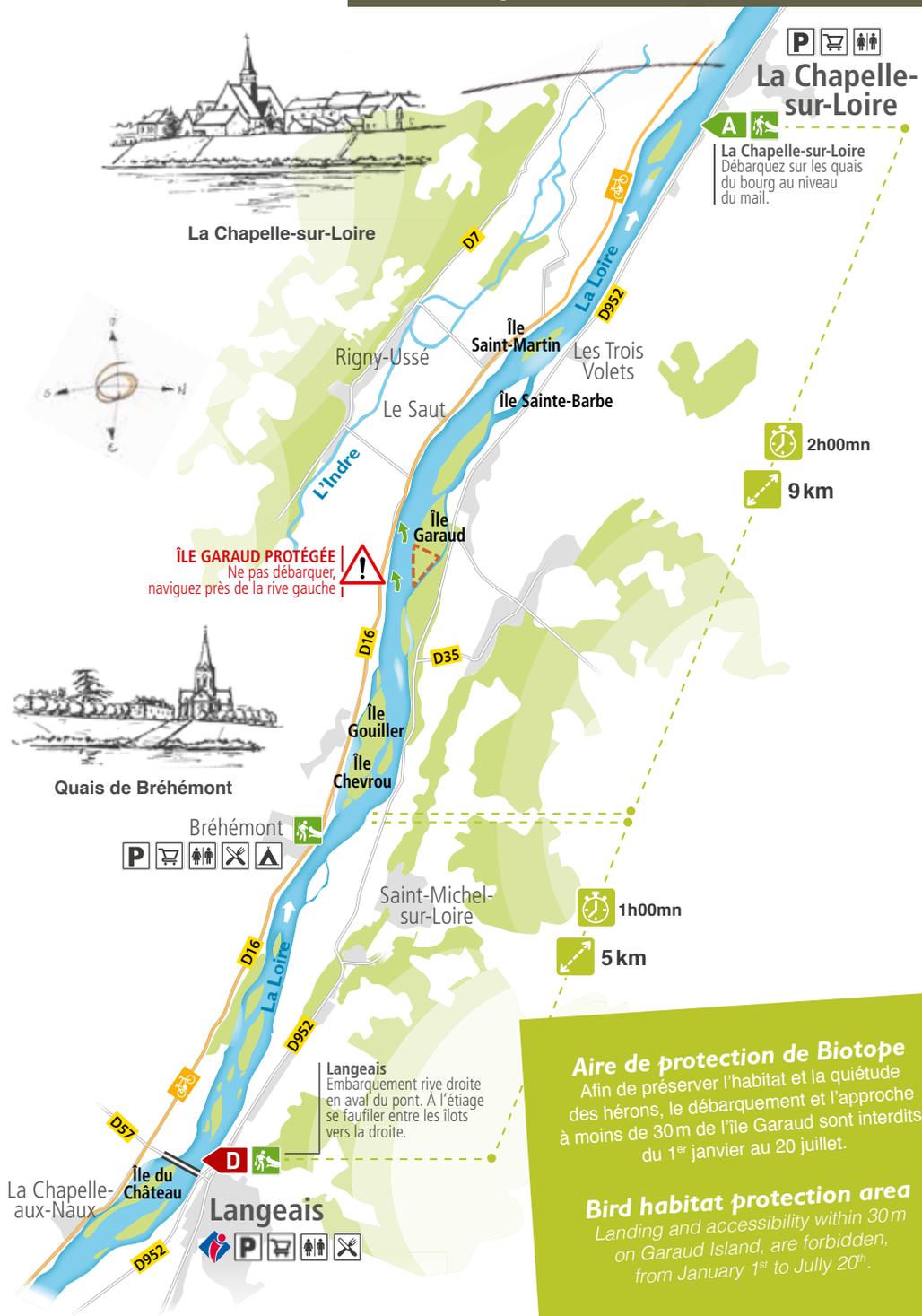
- |  |   |
|--|---|
| Office de Tourisme<br>Tourist Office                     | Point de location<br>Boat hire  |
| Parking<br>Car park                                      | Accès à l'eau<br>Access to water  |
| Camping au bord de l'eau<br>Campsite at the water's edge | Danger<br>Danger  |
| Toilettes<br>Toilets                                     | Seuil / Barrage<br>Threshold / Dam  |
| Alimentation<br>Grocery store                            | Serrez à gauche ou à droite<br>Keep left or right   |
| Restaurant / Bar<br>Restaurant / Bar                     | Limite de l'Aire<br>de Protection Biotope<br>Limit of the bird habitat<br>protection area |
| Itinéraire La Loire à Vélo                               |   |

Les services facilement accessibles depuis la berge se trouvent à moins de 300m du point d'embarquement/débarquement.

**CONTACT** (téléphone du club FFCK ou du loueur)

Maison du Parc | 15, avenue de la Loire  
49730 MONTSOREAU | Tél. 02 41 38 38 88  
[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

## Notre patrimoine a de l'avenir



**La Chapelle-sur-Loire**

**A**  
La Chapelle-sur-Loire  
Débarquez sur les quais  
du bourg au niveau  
du mail.

La Chapelle-sur-Loire

Rigny-Ussé

île  
Saint-Martin

Les Trois  
Volets

île  
Sainte-Barbe

Le Saut

île  
Garaud

**ÎLE GARAUD PROTÉGÉE**  
Ne pas débarquer,  
naviguez près de la rive gauche

île  
Gouiller

île  
Chevro

Quais de Bréhémont

Bréhémont

Saint-Michel-  
sur-Loire

La Chapelle-  
aux-Naux

île  
du  
Château

Langeais

**Aire de protection de Biotope**  
Afin de préserver l'habitat et la quiétude  
des hérons, le débarquement et l'approche  
à moins de 30 m de l'île Garaud sont interdits,  
du 1<sup>er</sup> janvier au 20 juillet.

**Bird habitat protection area**  
Landing and accessibility within 30 m  
on Garaud Island, are forbidden,  
from January 1<sup>st</sup> to July 20<sup>th</sup>.

## RECOMMANDATIONS

### SÉCURITÉ

- Savoir nager 25 mètres et s'immerger.
- Le port effectif d'un gilet de sauvetage, adapté et conforme aux normes, est obligatoire. Prévoir des chaussures fermées et antidérapantes.
- Prudence conseillée à l'approche de certains ponts : suivre le chenal balisé, ou passer sous l'arche de pont indiquée par le panneau ci-contre : 
- Attention aux mouvements d'eau derrière les piles de ponts et les obstacles.
- Ne pas s'accrocher aux bouées et balises.
- Suivre les instructions de la fiche et les conseils délivrés.
- Compte tenu des aléas climatiques et hydrauliques, nous ne saurions être tenus responsables de la non-conformité des informations présentées sur ces fiches.

### BONNE CONDUITE

- Ne débarquez pas :
  - ailleurs que dans les endroits aménagés,
  - sur les îlots et les bancs de sable où nichent les oiseaux dont les œufs au sol sont invisibles,
  - sur les îles qui sont souvent propriétés privées.
- Évitez de déranger les animaux en criant ou en sautant dans l'eau.
- Respectez les autres usagers de la Loire (pêcheurs, bateaux à passagers...).
- Ne jetez et ne brûlez pas vos déchets : emmenez-les avec vous.

### NOUS VOUS RAPPELONS QUE VOUS NAVIGUEZ SOUS VOTRE PLEINE ET ENTIÈRE RESPONSABILITÉ.

Tous sentinelles des sports de nature.  
Signalez-nous tout problème à [suric@te](mailto:suric@te)

### SAFETY

- You must be able to swim at least 25 meters and be confident under water.
- You are required to wear a proper life jacket and shoes that will not slip off.
- Take care when approaching bridges and always take the marked channel or follow this sign : 
- Follow the instructions on this sheet and heed the warnings of the hire crew.
- Weather conditions and water levels can be unpredictable. Information on this sheet is for guidance purposes only and is based on optimum conditions.

### WATERWAY CODE

- Only disembark in designated areas. Do not try to land on the small islands and sandy banks where you could endanger ground-nesting birds.
- Many of the islands shown on the map are private property.
- Respect our wildlife: keep noise to a minimum.
- Do not litter: Take your rubbish home with you.
- Do not tie up to the marker buoys. They could be displaced and give misleading information.
- Be aware that other people use the waterway too.

### REMEMBER : YOU ARE RESPONSIBLE FOR YOUR OWN SAFETY.

If there is a problem let us know by logging into [suric@te](mailto:suric@te)

Ne jetez pas cette fiche (non dégradable), conservez-la ou rapportez-la au loueur de canoë. If you do not keep this leaflet, please hand it back to a member of the hire company. Do not throw it away.

# Le chanvre

Contrairement à son cousin le chanvre indien, communément appelé cannabis et connu pour ses propriétés psychotropes, le chanvre du Val de Loire était cultivé principalement pour ses fibres textiles. Il était largement utilisé pour la fabrication des cordes et des voiles de bateaux. Il fut détrôné par l'arrivée du coton américain, plus facile à filer et à tisser.

## Un long travail pour le façonner .....

La graine de chanvre, le chènevis, est semée de mai à juin. La plante atteint sa maturité en 3 mois. Arraché à la main, le chanvre est érousé (récolte des graines). Il est mis en bottes et immergé, pendant 5 à 8 jours. Les bottes sont ensuite égouttées puis étalées pour sécher. L'hiver venu, le chanvre doit être épuré. Cette période est la « braierie ». Il est chauffé dans les fours puis broyé pour séparer la filasse de la chènevotte (partie centrale de la plante). La filasse est peignée et mise en « torchons ».

S'il était produit le long de la Loire d'Orléans à Nantes, Bréhémont en était « la petite capitale ».



Cordiers

## Bréhémont, témoin d'une époque glorieuse



La culture et la transformation du chanvre ont représenté une activité prospère pour les communes des bords de Loire. Bréhémont a gardé de nombreuses traces de ce passé florissant. Environ 130 fours à chanvre et deux routoirs (bassins aménagés pour faire rouir le chanvre) font partie du patrimoine bâti de la commune.

Four à chanvre visible à Bréhémont